

Instructions aux auteurs

Progrès en urologie

Progrès en urologie accepte les manuscrits originaux d'urologie clinique ou de recherche fondamentale ayant trait à l'Urologie. Les articles originaux, de revue, de mises au point, de recommandations, de communications brèves, les lettres à l'Editeur, les articles de veille scientifique sont acceptés pour analyse et publication éventuelle. *Il est important de respecter rigoureusement les recommandations du compte de mots pour chaque article (cf infra), faute de quoi le comité éditorial se réserve le droit de refuser la soumission de l'article.*

Conditions de soumission

Les articles soumis sont considérés comme originaux, et comme n'ayant pas été publiés dans la version soumise dans d'autres revues scientifiques. Les articles doivent être soumis uniquement en format électronique sur le site de Progrès en urologie. Les photographies doivent être aussi en format électronique. Les articles soumis en version papier ne sont pas acceptés pour soumission. Les articles doivent être envoyés à la rédaction via l'adresse électronique de Progrès en urologie : <http://ees.elsevier.com/purol>

Pour contacter la rédaction vous pouvez transmettre vos courriers à :

Progrès en urologie

Rédacteur en chef : Pr Franck Bruyère

ELSEVIER MASSON

Immeuble Aphélon

Département des revues

62, rue Camille Desmoulins

92 442 Issy-les-Moulineaux

France

Chaque article soumis doit être conforme aux instructions aux auteurs et suivre le processus de soumission du site. Un article non conforme sera rejeté par le site ou le rédacteur en chef. Pour chaque article soumis un numéro est attribué par le site. Ce numéro doit être conservé et sert au suivi de l'article soumis.

Les auteurs qui soumettent leur travail acceptent implicitement que tous les auteurs ont lu le travail soumis, acceptent le transfert de copyright, qu'il n'y a aucun problème d'éthique ni de conflit d'intérêt (voir page suivante).

Il est de la responsabilité des auteurs d'obtenir l'autorisation de reproduire des parties (tables, illustrations, texte...) d'autres publications. Dans ce cas la source originale devra être citée.

Le comité de rédaction se réserve le droit de refuser un article soumis, même ayant été révisé et accepté.

Soumettre les manuscrits en ligne

Utilisation du système EES en bref

- Le nouvel utilisateur accède à la page d'accueil du site de soumission en ligne de *Progrès en urologie*, à l'adresse suivante : <http://ees.elsevier.com/purol/> et clique sur le bouton « register » dans la liste horizontale de liens figurant en haut de l'écran. L'utilisateur est d'abord invité à indiquer ses prénoms (first name), nom (last name) et adresse e-mail. Puis des informations complémentaires lui sont demandées : titre, mode de contact à privilégier, pays, autre adresse, nom d'utilisateur choisi. Une fois ces informations indiquées, l'utilisateur recevra un mail de confirmation contenant son nom d'utilisateur (username) et son mot de passe (password).
- L'enregistrement ne s'effectue qu'une seule fois lors de la toute première utilisation. À chaque connexion suivante, il suffit de cliquer directement sur « log in » pour s'identifier, de saisir le nom d'utilisateur et le mot de passe puis de cliquer sur le bouton « author login » pour entrer dans le système.
- Une fois identifié et entré dans le système, l'auteur souhaitant soumettre un manuscrit suit le cheminement indiqué pour saisir les différentes informations afférant à la soumission, ainsi que pour télécharger les fichiers de son manuscrit.

Vous devez télécharger **un fichier** contenant : **La page de titre** : titre de l'article en français et en anglais ; auteurs ; coordonnées complètes, **le manuscrit** : résumé et mots clés français et anglais ; texte ; références bibliographiques ; tableaux et légendes des tableaux ; légendes des figures.

Les figures (schémas, dessins, photos couleur ou noir et blanc) doivent toujours être fournies en fichiers séparés, **à raison d'un fichier par figure, ou d'un dossier compressé (zippé) avec un fichier par figure.**

Pour tout problème technique, merci de s'adresser à notre service d'aide aux auteurs :

France-support@elsevier.com

Article

Le manuscrit doit être écrit en format électronique en double interligne avec une police 12.

Le format préférentiel pour le texte est Word. Il est recommandé d'éviter les formats de type PDF ou PostScript.

Seules les abréviations courantes et usuelles doivent être utilisées et doivent être épelées lors de leur première apparition dans le texte. Seul le nom générique des produits pharmaceutiques doit être utilisé. Les pages doivent être numérotées. Sur la première page de la soumission doivent figurer le titre, les auteurs, les institutions impliquées, les mots clés, le nom et les coordonnées de l'auteur correspondant. Les mots clés doivent être de 3 à 10, en anglais et identiques aux Medical Subject Headings de l'Index Medicus de la National Library of Medicine. L'article doit avoir une introduction et une conclusion. Les références bibliographiques apparaissent après la conclusion. Au moins une référence récente de **Progrès en urologie** doit figurer dans la section Références. Les illustrations apparaissent après les références bibliographiques, sur des pages séparées. Les illustrations doivent être accompagnées d'une légende courte explicative.

Types de manuscrit

Article original

Le compte de mots, hors références bibliographiques doit être inférieur à **3 000 mots** (5 pages de la revue, 1 page : 850 mots).

Les références bibliographiques doivent être inférieures à **20 références**.

L'article doit avoir la structure : *Introduction, Matériel et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion*.

Les auteurs doivent décrire le type de l'article : étude clinique ou épidémiologique, test diagnostique, essai randomisé, étude de cohorte, étude cas-témoins, étude transversale, étude pronostique, série de cas cliniques.

Dans la mesure du possible les auteurs doivent fournir le titre, les mots clés et le résumé en anglais également.

Le titre doit être limité à **15 mots** et donner le message de l'article que les auteurs veulent que le lecteur retienne.

Le résumé doit avoir la structure But, Matériel, Résultats et Conclusion. Il ne doit pas avoir plus de **250 mots** ou plus de 16 lignes.

L'introduction doit être brève. Elle fait un court résumé des connaissances, référencées et expose clairement le but de l'étude.

Matériel et méthodes décrit avec le plus de détails possibles la méthodologie du travail afin que le lecteur puisse reproduire s'il le souhaite le même

travail dans les mêmes conditions. Les tableaux descriptifs sont sollicités. Les méthodes statistiques doivent être décrites. Pour les faibles effectifs, l'utilisation des pourcentages et des tests statistiques doit être évitée.

Résultats est une partie importante du travail. Les auteurs ne doivent faire aucun commentaire sur les résultats. La présentation doit être neutre, claire et brève. Il faut préférer les tableaux et les graphes pour présenter les résultats. Seuls les points importants des tableaux ou graphes sont mentionnés dans le texte de cette section.

Discussion est la section de commentaires des résultats obtenus. Seuls les points pertinents des résultats sont repris et commentés, 3-4 points (soit 3-4 paragraphes). La discussion n'est pas une revue de la littérature. La discussion ne doit pas récapituler les résultats ni être redondante. Elle doit interpréter en fonction des références les 3-4 points pertinents des résultats de l'étude.

Conclusion termine systématiquement l'article. Elle doit être brève et répondre aux objectifs de l'étude, énoncés à la fin de l'introduction.

Références figurent après la conclusion. Elles sont limitées à **20 références**. Au moins une référence récente de **Progrès en urologie** doit figurer dans la section Références. Les références sont citées dans le texte et numérotées et présentées **par ordre d'apparition** dans le texte. Toutes les références doivent être citées dans le texte. Les communications personnelles et les références non publiées ne sont pas acceptées. Tous les auteurs doivent être cités, après 6 auteurs il peut être admis la locution « et al. ». Tous les journaux cités doivent figurer dans l'Index Medicus. Les journaux cités sont des journaux de langue française ou anglaise, facilement accessibles. Les abréviations des journaux doivent être conformes à celles de l'Index Medicus. Chaque référence a la structure auteurs-titre-source.

Exemples :

-article original : Delmas V, Durand X, Boccon-Gibod L. Bases anatomiques de la dissection des nœuds lymphatiques dans le cancer de la prostate. *Prog Urol* 2004 ;14 :252-4.

-livre : Cussenot O, Fournier G. Hérité et tumeurs urologiques de l'adulte, ed. 1, Paris :Flammarion,2003.

-chapitre de livre : Rodriguez Netto N Jr, Levi D'Ancona CA. New approach in the treatment of penile carcinoma in Donohue JP, editor. *Lymph node surgery in urology*. Oxford: ISIS Medical Media.1995, pp. 114-17.

Illustrations est la section de la version de soumission où figurent les tableaux, graphes, schémas, photographies, organigrammes qui seront nommés « figures ». Toutes les illustrations doivent être légendées de façon explicative, numérotées par ordre d'apparition dans le texte, citées dans le texte.

Elles peuvent comporter des références. Les photographies couleur sont recommandées. Les formats préférentiels des illustrations sont Microsoft World, JPEG (8 cm de large, 300 dpi).

Article de revue ou recommandation

Ces articles ne sont acceptés pour soumission qu'après acceptation par le comité de rédaction d'un projet précisant l'opportunité de l'article, avec un plan détaillé et un résumé de 150 mots maximum. Les comités de l'Association Française d'Urologie peuvent adresser directement leur article de recommandations au rédacteur en chef, via le site, pour soumission rapide. La longueur maximale des articles de revue et des recommandations est **de 4 000 mots et 30 références** dont au moins une référence récente de Progrès en urologie.

Communication brève et technique chirurgicale

Les articles de mise au point peuvent concerner tous les champs de l'Urologie (chirurgie, traitement, diagnostic, exercice de profession...). Ces articles rapportent des sujets pertinents, pratiques et récents qui nécessitent une parution accélérée. Ces articles doivent être illustrés. Leur longueur ne doit pas dépasser **1 000 mots** (2 pages) et ils ne doivent pas comporter plus **5 références** dont au moins une référence récente de Progrès en urologie.

Lettre à l'éditeur

Les lettres à l'éditeur ne doivent pas dépasser **500 mots** (1 page), dont **3 références** au plus. Elles doivent être pertinentes et avoir un intérêt scientifique pour le lecteur. Il peut s'agir de commentaires brefs d'un article précédemment publié dans Progrès en urologie.

Article de veille scientifique

Les articles de veille scientifique sont des articles courts de commentaire ou d'analyse critique par un expert ou un membre d'un comité de l'AFU, d'un article important publié dans la littérature internationale dans le champ de l'Urologie. Un article de veille scientifique doit comporter le titre, les auteurs et les références de l'article original. L'analyse de l'article ne doit pas dépasser **500 mots et 3 références**. Pour des raisons de rapidité de parution, ces articles de veille scientifique ne sont pas soumis à révisions. Ils doivent être signés par l'auteur de la veille scientifique qui engage sa responsabilité. L'article de veille scientifique ne peut être référencé.

Article commandé

Le comité de rédaction peut commander à certains auteurs experts des articles de type article de médecine basée sur les preuves, revue, mise au point pour les infirmières en Urologie. Ces articles doivent se conformer aux instructions (cf article de revue ou de mise au point).

Conflit d'intérêt

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêt. Toutes les sources de financement du travail doivent être mentionnées.

Tous les auteurs doivent donc signaler tout conflit d'intérêt que pourrait susciter leur travail en suivant les recommandations ci-dessous citées :

Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux conflits d'intérêt étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

Tous les auteurs de la publication **doivent déclarer toutes les relations** qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt **uniquement en lien avec le texte publié**.

1. **Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis**, la mention suivante doit être ajoutée directement en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) : **Conflit d'intérêt : aucun**.

2. **Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article**, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous. Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêt potentiels qui sont à déclarer.

Exemples :

C. R., E. L. Intérêts financiers dans l'entreprise **Barbot S.A.**

E. L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise

Autres activités régulières dans l'entreprise **Chups SAS**

J.-J. E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour **RTM SARL**

P. L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour **Light & Co**

F. W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour **EFS Associated**

M. D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour **SFC**

C. G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour **KKS & Son**

M. S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour **Régis SA**

C.-A. S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable **Aphelion**

M. F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus

A. D. Aucun conflit d'intérêt

3. **Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis** par l'auteur (les co-auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article : **Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêt.**

Révisions

Les manuscrits originaux sont soumis à 2 lecteurs, dont au moins un reconnu pour son expertise sur la thématique du travail soumis. La lecture est anonymisée. Les auteurs peuvent soumettre des noms de lecteurs. Le comité éditorial se réserve le droit d'accepter ou non ces noms. Les lecteurs analysent les qualités de l'article, rédigent un commentaire et décident de la suite à donner au manuscrit. Les lecteurs notent le niveau de preuve de l'article.

En cas de discordance sur la décision des 2 lecteurs, un 3^e lecteur expert peut être désigné. Le comité de rédaction peut être saisi pour la décision finale d'acceptation ou de rejet du manuscrit. Le comité de rédaction se réserve le droit de faire ou de demander un commentaire à la fin de chaque article aux auteurs duquel il sera proposé de faire une réponse.

Article corrigé

Les auteurs doivent soumettre au rédacteur en chef, sur le site, la version corrigée de leur manuscrit selon les recommandations demandées par les lecteurs en respectant le délai. La version corrigée doit être absolument accompagnée d'une **lettre où figurent de façon détaillée et distincte point par point toutes les corrections apportées dans le manuscrit** par les auteurs ainsi que les explications de ces corrections. La décision finale d'acceptation du manuscrit n'est prise qu'après relecture de la version corrigée. Les parties du texte qui sont modifiées doivent être mise en couleur.

Note aux auteurs

Les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses n'engagent que les auteurs. La rédaction décline toute responsabilité sur l'emploi d'un nom de médicament, notamment en cas de citation d'un nom déposé pour désigner ce médicament. La responsabilité incombe aux auteurs. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Épreuves d'imprimerie et tirés à part

Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves d'imprimerie. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour que ces épreuves soient retournées à l'éditeur, revêtues de la mention « bon à tirer », dans les 48 heures suivant leur réception et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans le bon à tirer de l'auteur. Les auteurs recevront un tiret à part électronique sous format pdf. Un bon de commande de tirés à part supplémentaires est joint aux épreuves.

Droits de reproduction

Les droits doivent être transférés à l'éditeur par l'auteur après acceptation de son manuscrit pour publication en retournant le formulaire qui lui a été envoyé par l'éditeur. Les demandes de reproduction doivent être adressées à l'éditeur.